

Réunion du Conseil Municipal

(Exécution de l'article L.2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)
Le Conseil Municipal de la commune se réunira en séance ordinaire

Le vendredi 27 mars 2026 à 19h00

dans la Salle du Conseil de la Mairie

ORDRE DU JOUR

- 1 Installation du nouveau Conseil Municipal.
- 2 Désignation du secrétaire de séance.
- 3 Approbation du procès-verbal de la séance du 10 février 2026.
- 4 Élection du Maire.
- 5 Fixation du nombre d'Adjoints.
- 6 Élection des Adjoints.
- 7 Lecture et distribution de la charte de l'élu local.
- 8 Élection des membres de la Commission d'Appel d'offres (CAO).
- 9 Fixation du nombre d'administrateurs du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).
- 10 Élection des membres élus du Conseil d'Administration du CCAS.
- 11 Élection des délégués dans les syndicats intercommunaux.
- 12 Désignation des représentants au sein du Comité de Liaison des Élus pour Europe Inter Échanges du Plateau Est de Rouen (CLE).
- 13 Constitution des commissions municipales.
- 14 Délégations données au Maire par le Conseil Municipal.
- 15 Répartition des indemnités de fonction attribuées au Maire, aux Adjoints et aux Conseillers délégués.
- 16 Majoration des indemnités de fonction attribuées au Maire, aux Adjoints et aux Conseillers délégués.
- 17 Questions diverses.

Fait au Mesnil-Esnard, le 23 mars 2026.

Jean-Marc VENNIN,


Maire

Le Mesnil-Esnard, le 23 mars 2026

**Mesdames et Messieurs les Conseillers
municipaux nouvellement élus**

Objet : Convocation à la séance d'installation du nouveau Conseil Municipal - Mandat 2026-2032.

Mesdames, Messieurs,

À l'occasion du renouvellement général du Conseil Municipal pour un nouveau mandat de six ans, j'ai l'honneur de vous convier à la réunion d'installation du Conseil Municipal qui se tiendra le :

**Vendredi 27 mars 2026
à 19 h 00
en salle du Conseil de la mairie**

Cette séance est consacrée à l'élection du Maire et des Adjoints.

L'ordre du jour sera le suivant :

- 1 Installation du nouveau Conseil Municipal.
- 2 Désignation du secrétaire de séance.
- 3 Approbation du procès-verbal de la séance du 10 février 2026.
- 4 Élection du Maire.
- 5 Fixation du nombre d'Adjoints.
- 6 Élection des Adjoints.
- 7 Lecture et distribution de la charte de l'élu local.
- 8 Élection des membres de la Commission d'Appel d'offres (CAO).
- 9 Fixation du nombre d'administrateurs du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).
- 10 Élection des membres élus du Conseil d'Administration du CCAS.
- 11 Élection des délégués dans les syndicats intercommunaux.
- 12 Désignation des représentants au sein du Comité de Liaison des Élus pour Europe Inter Échanges du Plateau Est de Rouen (CLE).
- 13 Constitution des commissions municipales.
- 14 Délégations données au Maire par le Conseil Municipal.
- 15 Répartition des indemnités de fonction attribuées au Maire, aux Adjoints et aux Conseillers délégués.
- 16 Majoration des indemnités de fonction attribuées au Maire, aux Adjoints et aux Conseillers délégués.
- 17 Questions diverses.

Comptant vivement sur votre présence, je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'assurance de mes salutations distinguées.



Jean-Marc VENNIN, Maire